

**Entre Drôme et Ardèche
VALENCE Transport de gaz naturel**

Le projet "Eridan"

Devant la prévision de l'augmentation des besoins et de la consommation de gaz dans le sud de la France, le projet ERIDAN a été élaboré pour répondre à la nécessité de développer des capacités de transport de gaz naturel entre le Nord et le Sud de la France dans la vallée du Rhône.

Concrètement, il s'agit de renforcer le réseau de transport de gaz naturel par la pose d'une canalisation entre Saint-Martin-de-Crau dans les Bouches-du-Rhône, et Saint-Avit dans la Drôme.

Cette canalisation constituerait un ouvrage d'une longueur d'environ 200 kilomètres, enterré à une profondeur d'au moins un mètre sur toute sa longueur, et d'un diamètre de 120 centimètres environ. Ce gazoduc aurait la capacité de transporter en toute sécurité plus de vingt milliards de mètres cubes de gaz naturel par an, maintenu à une pression de 80 bars. La pression de la majeure partie du réseau de transport de gaz naturel de "GRTgaz" s'échelonne de 40 à 85 bars environ. Aux extrémités, sur les communes de Saint-Martin-de-Crau et de Saint-Avit, le projet nécessiterait l'aménagement d'installations de raccordement au réseau de transport existant.

Le coût du projet est estimé à 500 millions d'euros. Ce coût serait entièrement financé par GRTgaz grâce aux prestations de transport de gaz qui seront facturées auprès des expéditeurs. Ceux-ci réserveront des capacités de transport sur le réseau de GTRgaz. Le calendrier du projet conduirait à une mise en service fin 2014, voir début 2015 après un chantier d'une durée d'environ dix-huit mois.

Le tracé possible passerait, s'il est adopté, par les environs de Romans-sur-Isère, Valence, Loriol, Montélimar, Pierrelatte, Bollène et Tarascon.

Le projet ERIDAN constitue un maillon essentiel au regard du développement annoncé de nouveaux points d'entrée de gaz naturel dans le sud de la France.

L'enjeu de cette nouvelle canalisation consiste à fluidifier les échanges de gaz sur le réseau de transport et à renforcer la sécurité d'approvisionnement en France et en Europe.

Aujourd'hui, le gaz naturel arrive sur le territoire français par plusieurs gazoducs connectés aux réseaux de transport belges et allemands, par une canalisation sous-marine en provenance des gisements de la mer du nord, et, enfin, par deux terminaux méthaniers situés en Méditerranée à Fos-sur-Mer et sur la façade atlantique à Montoir-de-Bretagne. Dans le futur, les points d'entrée sont amenés à se diversifier dans le sud de la France avec un nouveau terminal méthanier mis en service à Fos-Cavaou en 2009, un projet de terminal méthanier dans l'estuaire de la Gironde, un autre projet de terminal conduit par la société Shell à Fos, et un projet d'interconnexion par gazoduc entre l'Espagne et la France.

Où en est-on au niveau du calendrier du projet ? C'est dès la fin de l'année 2007, avant même de définir un projet de fuseau à l'intérieur duquel se situerait le futur tracé de la canalisation, que GRTgaz a décidé d'étudier les spécificités du territoire et d'engager une concertation sur le

terrain. C'est l'analyse du territoire, partagée avec un grand nombre de ses acteurs tels les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les représentants des agriculteurs et des associations, qui a prévalu pour la recherche du fuseau proposé. L'analyse purement technique ou économique qui aurait conduit à un tracé rectiligne dans la vallée du Rhône a d'emblée été écartée. Un fuseau a été ainsi dégagé, sur une largeur de deux à quatre kilomètres de large, et présenté à l'ensemble des élus concernés. À l'intérieur de ce fuseau, la souplesse et la discrétion d'un gazoduc enterré permettent d'inscrire de nombreuses possibilités de tracés. Compte tenu notamment de l'évolution rapide de l'urbanisation, l'option qui aurait consisté à proposer un tracé parallèle à la canalisation existante, construite en 1974, n'a pas pu être retenue. Les caractéristiques du projet ERIDAN ont conduit naturellement GRTgaz à saisir la commission nationale du débat public¹.

La CNDP a décidé, le 5 novembre 2008, que le projet ferait l'objet d'un débat public dont elle confierait l'organisation à une commission particulière. Celle-ci a été nommée le 7 janvier 2009 et est présidée par Patrick Legrand, vice-président de la CNDP. À l'issue du débat public qui devrait se dérouler entre juin 2009 et novembre 2009, GRTgaz devra rendre publics les conditions et les principes de la poursuite de ce projet. Si ce projet est maintenu, une enquête publique organisée sur un tracé précis, concernera toutes les communes traversées par le gazoduc.

Une quinzaine de réunions publiques ouvertes à tous sont programmées. Cinq réunions générales se dérouleront dans différentes villes dont Loriol ou à Livron le jeudi 6 juillet, Romans-sur-Isère le mercredi 30 septembre et à Montélimar le jeudi 22 octobre.

Deux réunions locales sont programmées le jeudi 9 juillet à Saint-Laurent-des-Arbres et une réunion publique le 17 septembre à Saint-Martin-de-Crau.



De gauche à droite : Michel Giacobino, membre de la commission particulière CNDP, Patrick Legrand, président de CNDP, Daniel Bourjas, directeur de Région de GRTgaz et Georges Seimandi, directeur de projet à GTRgaz

Six réunions thématiques, à Tarascon le 23 juillet, à Pierrelatte le jeudi 10 septembre, à Réserve-des-Ramières le mercredi 23 septembre, à Rovaltain le jeudi 1er octobre et le mercredi 14 octobre à Saint-Avit. Deux réunions clôtureront cette consultation publique, la première à Valence le jeudi 5 novembre, suivie de la dernière à Avignon le 6 novembre prochain.